

**CRE CORSE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 12 2019**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 16 décembre 2019 dans les locaux de l'association des cavaliers du Cortenais, parc Chabrières, 20250 CORTE.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée. L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2019,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2019,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2020,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	33	204
Nombre de votants	14	110

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	97,27	107
Non		0
Vote blanc	2,73	3

Vote n°2 – J’approuve les rapports financiers et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	97,27	107
Non		0
Vote blanc	2,73	3

Vote n°3 – J’approuve le budget prévisionnel 2020

	%	Nombre de voix
Oui	97,27	107
Non		0
Vote blanc	2,73	3

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Laurent DUBORGET
Président du CRE

Lætitia TAILLADE
Secrétaire Général